

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4050265

N/REF : 29/05/2024 9H38 C:025951 I:32382
V/REF : 918712
V/Email reçu le Mercredi 29/05/2024 à 9H38

**SOCIETE HABITATION DES ALPES
METRO EST OISANS GRESIVAUDAN
6 RUE SIMONE VEIL
38170 SEYSSINET PARISSET**

V/REF.IMM. 0737
IMMEUBLE : LE MONTAIGNE -0737
1/3, PLACE MICHEL DE MONTAIGNE
(BATIMENT A/B)
38320 EYBENS

Fontaine, le 31 Mai 2024

Référence Marché: Lot11-Plomberie Sud Isere

LOCALISATION : ALLEE 3 MONTAIGNE-LOGT L101-MR RABOUHIAN 0667542067
NOM SUR L'INTERPHONE SOMNEZ

MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE ET REPARATION DE FUITE AU NIVEAU DU ROBINET
D'ARRET SITUE DANS LES TOILETTES

Donneur d'ordre : M. F. YADEL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 30/05/2024 A 14H45
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MR RABOUHIAN L101
RECHERCHE DE FUITE ET LOCALISATION
FUITE AU NIVEAU DU JOINT APRES COMPTEUR
REPLACEMENT DU JOINT - FUITE MAITRISEE

OBSERVATIONS : AH AB Email envoyé le 30/05/24 à 17H24 M. F. YADEL
AH LCOMPTER Email envoyé le 30/05/24 à 17H24 M. F. YADEL

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 4050265

arrivons a déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PLS407-Ff	Recherche de fuite <=2h00	1	167,40
				167,40
		TOTAL H.T.		167,40
		T.V.A. a 10,00%		16,74
		TOTAL T.T.C.En EURO		184,14

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN